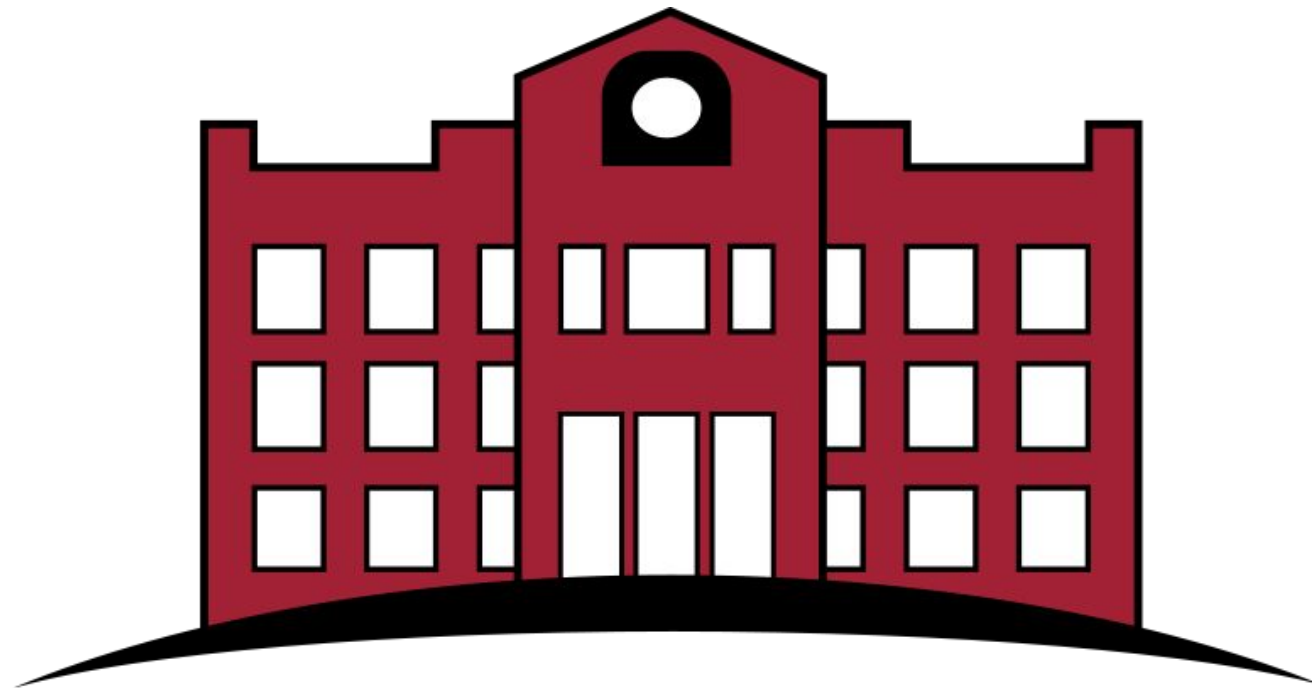


**FEESP
SECTEUR
SCOLAIRE**

*Propositions de
revendications*

**SERVICES
DE GARDE**



feesp.  **CSN**

| SECTEUR

SCOLAIRE

CIBLE 1: *AGIR POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ*

Intégration de ratios

Prévoir un ratio spécifique pour la clientèle préscolaire.

Prévoir que la codification de l'élève suive en service de garde et aux surveillants d'élèves.

Prévoir du temps d'administration pour les techniciennes et les techniciens en service de garde.

Qualité de vie au travail

Prévoir des dispositions concernant la violence physique et psychologique faite par les élèves;

Compenser le personnel travaillant auprès des élèves ayant des troubles graves du comportement.

CIBLE 2 : *RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ D'EMPLOI*

Prestation minimale

Prévoir une prestation minimale de travail.

CIBLE 3 : *AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL*

Congés spéciaux et responsabilités familiales

Permettre la prise de congé spéciaux de façon discontinue

Revoir le nombre de jours de congé pour responsabilités familiales

Ajout de congé pour affaires personnelles

Vacances

Enlever l'obligation de la prise de vacances lors de la cessation totale ou partielle des activités

Permettre les vacances en présence élèves

Augmenter le nombre de jours de vacances

Plan d'effectif

Prévoir que toutes les informations utiles soient identifiées au plan d'effectif

CIBLE 3 : AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL (SUITE)

Faciliter l'accès aux congés sans traitement

Prévoir un délai de réponse de l'employeur à une demande de congé sans traitement

Revoir les motifs de refus

Qu'une difficulté de remplacement ne soit pas un motif de refus pour l'obtention d'un congé pour formation et perfectionnement

Horaire de travail

Baliser la durée de la période du repas

Bénéficier de deux pauses, sans égard à la tâche

Prévoir que tout le personnel soit présent aux journées pédagogiques de début et de fin d'année.

CIBLE 4 : *VALORISER LE TRAVAIL DU PERSONNEL DE SOUTIEN*

Participation au plan d'intervention

Prévoir que tout le personnel de soutien concerné participe au plan d'intervention

Formation et perfectionnement

Prévoir une procédure pour le développement de compétences

Mise à pied temporaire

Revoir les dispositions pour le service de garde lors de la mise à pied temporaire.

Départ à la retraite

Reconnaître à la personne salariée le droit à ces vacances entières de l'année lorsqu'elle quitte pour la retraite

Permettre plus de flexibilité dans l'application de la retraite progressive

CIBLE 4 : VALORISER LE TRAVAIL DU PERSONNEL DE SOUTIEN (SUITE)

Primes

Prévoir la prime pour chaque interruption de travail survenant au cours de la journée

CIBLE 6 : *BONIFIER LE RÉGIME D'ASSURANCE*

Gestion de l'assurance salaire

Convenir d'une liste de médecin arbitre

Que l'employeur assume le coût du 3^e médecin

S'assurer que les informations accessibles du dossier médical du travailleur soient celles liées uniquement à l'invalidité

Que l'employeur rembourse tous les certificats médicaux

Maintenir les prestations dans l'attente de la décision du 3^e médecin

Report de vacances

Report des ours de vacances lors d'une invalidité

Contribution de l'employeur à l'assurance collective

Augmenter la contribution de l'employeur

CIBLE 7 : *PROMOUVOIR LES RELATIONS DE TRAVAIL*

Comité national des emplois

Afin d'apporter les correctifs nécessaires au plan de classification pour répondre aux besoins et défis des centres de services ; mettre en place un comité national des emplois

Jours chômés et payés

Que les jours chômés payés supplémentaires (temps des fêtes) deviennent un droit acquis d'une convention à l'autre

Relevé de salaire

S'assurer que les relevés de salaires soient facilement compréhensible

Lorsque le centre de service commets une erreur de rémunération, il doit rectifier et rembourser l'employé selon le délai prévu au Code

CIBLE 7 : *PROMOUVOIR LES RELATIONS DE TRAVAIL (SUITE)*

Comité paritaire de formation et perfectionnement

Que le montant prévu à la formation et au perfectionnement en service de garde soit convenu en comité paritaire.